

Paris, 1<sup>er</sup> septembre 2011

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du Fonds commun de placement (FCP) ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR (FR0010914572).

Afin de compléter sa gamme d'OPCVM tous souscripteurs et d'améliorer la visibilité de cette expertise sur le marché Allianz Global Investors France, la société de gestion de votre FCP, a décidé d'ouvrir le fonds à tous souscripteurs et plus particulièrement aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels.

Cette modification a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 25 août 2011 ; elle aura lieu le 12 septembre 2011.

Le fonds conservera les mêmes caractéristiques qu'auparavant. Aucune modification n'a été apportée au profil rendement-risque et à la stratégie d'investissement.

**Conformément à la réglementation en vigueur, si ces modifications ne vous convenaient pas, il vous serait possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant 3 mois à compter de l'envoi de cette lettre.**

Votre conseiller habituel reste à votre entière disposition pour vous fournir toute explication complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Le nouveau prospectus du FCP ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR vous sera adressé dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès d'Allianz Global Investors France (20, rue Le Peletier – 75444 Paris Cedex 09).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Johann GAULIER  
Directeur Général Délégué



Michel HASKI  
Directeur Général